

Guide pratique des familles 2026-2027

Écoles, périscolaire, centre de loisirs et
médiathèque – tout ce qu'il faut savoir pour
bien démarrer l'année à Anor.



Anor
La force de la nature

À Anor, chacun trouve son activité !

★ Le 36

Une médiathèque avec un fonds documentaire renouvelé et adapté aux enfants et adultes avec environ 4500 ouvrages, 300 CD et 150 DVD. Une ludothèque aussi : plus de 80 jeux de société sur place ou à emporter, pour petits, moyens et grands, ainsi que des consoles de jeux vidéo disponibles sur place et sur demande.

Contacts :

☎ 03 27 59 36 36

Bibliothèque : Mme Célia Delobelle

Ludothèque et animation ado : M. Samuel Saïdi

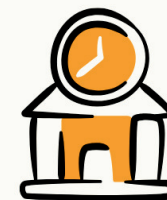
Mardi 14h – 17h

Mercredi 9h – 12h / 14h – 18h30

Jeudi 14h – 18h30

Vendredi 14h – 18h30

Samedi 9h – 12h



★ Le pôle musical

Dès 5 ans, les enfants peuvent découvrir le plaisir de la musique et apprendre à pratiquer un instrument au sein du pôle musical d'Anor !

🎵 Inscriptions en mairie les mercredis 2 et 9 septembre, de 16h à 18h.

★ Les associations anoriennes

Sport, musique, culture, loisirs... les associations anoriennes proposent de nombreuses activités pour permettre à chaque enfant de découvrir, s'épanouir, se faire des amis et partager de beaux moments. N'hésitez pas à les inscrire dès la rentrée !

Retrouvez toutes les informations et les contacts sur le site de la Mairie d'Anor, rubrique « Vie associative et festive ».

**L'ensemble de l'équipe municipale souhaite à tous les enfants
une très belle rentrée, pleine de découvertes, de réussites et
de beaux moments !**

★ Les écoles

Ecole des p'tits loups :

- **Horaires :**

Matin : Accueil entre 8 h 30 et 8 h 40 ; Fin des cours 11 h 55.

Après-midi : Accueil entre 13 h 30 et 13 h 40

Fin des cours : 16 h 25

Contact :

☎ 03 27 59 51 49 - ce.0590473u@ac-lille.fr

Directrice - Mme Emilie Ortega

En cas de retard , merci d'amener ou de reprendre son enfant aux horaires de récréation : matin 10 h 45 - 11 h 15 et l'après midi 15 h 15 - 15 h 45.

Ecole du petit verger :

- **Horaires :**

Matin : Accueil entre 8 h 20 et 8 h 30 ; Fin des cours 12 h 00.

Après-midi : Accueil entre 13 h 50 et 14 h 00

Fin des cours : 16 h 30

Contact :

☎ 09 69 80 05 07 - ce.0594463f@ac-lille.fr

Directrice - Mme Sylvie Degrève

En cas de retard, les enfants sont déposés aux heures de récréation : 9 h 55 - 10 h 30 ou 14 h 55 - 15 h 30

RENTREE : MARDI 1ER SEPTEMBRE

🚗 Pour le jour de la rentrée, nous comprenons que les familles déposant leurs enfants au Petit Verger puissent arriver avec un peu de retard aux P'tits Loups. Aucun souci, prenez le temps nécessaire !

Tout au long de l'année, la Municipalité offre aux enfants de beaux moments à partager : spectacle de Noël, après-midi récréative pour le Carnaval et récompenses pour les élèves de CM2 en fin d'année !



★ Le périscolaire

Un accueil périscolaire permet aux parents qui travaillent de faire garder leurs enfants avant et après l'école, chaque jour de la période scolaire. Vos enfants bénéficient d'un accueil spécifique et participent aux activités proposées par Le 36 et l'équipe d'animation.

- **Lieu :** Au 36 - 36 rue Pasteur à Anor
- **Horaires :** Le matin de 7h30 à 8h30 (dernier accueil à 8h10), et le soir jusqu'à 18h00

Contact :

☎ 06 30 20 75 16

Directrice - Mme Emilie Bienvenu



★ Les centres de loisirs

Des centres de loisirs sont organisés à chaque période de petites vacances et en juillet (pas de centre de loisirs durant les vacances sauf de Noël).

- **Lieu :** Au 36 pour les petites vacances et à l'école du petit verger en juillet.
- **Horaires :** accueil de 8h30 à 9h00 (garderie dès 7 h 30) et le soir jusqu'à 17 h 00 (Garderie jusqu'à 18 h 00)

Contact :

☎ 06 30 20 75 16

Directrice - Mme Emilie Bienvenu



★ La restauration scolaire

Chaque midi, les élèves peuvent déjeuner au restaurant scolaire et profiter d'un repas équilibré dans un cadre convivial. M. Jean ROGER et son équipe les accueillent et organisent régulièrement des repas à thème.



Les menus sont disponibles chaque semaine sur le site de la Mairie d'Anor.

INSCRIPTION EN LIGNE

Périscolaire, restauration scolaire et centres de loisirs :
tout se fait en ligne, sur www.anor.myperischool.fr.

Code commune à saisir : **BYMEAVM**